

Pacte Mondial des Nations Unies

United Nations-Global Compact



Communication sur le Progrès
Rapport 2015

La Présidente,

Déclaration de renouvellement de l'engagement

Steam'O, entreprise spécialiste du Facility Management, met au profit de ses clients son expertise et ses savoir-faire dans les métiers du pilotage et de l'exploitation immobilière.

Au-delà de la mise en place d'une offre innovante, nous avons souhaité développer une entreprise dont les valeurs d'égalité, de non-discrimination à l'emploi, d'autonomie du collaborateur et de management participatif seraient l'essence même de son fonctionnement.

Dans cette dynamique, portée par l'ensemble des collaborateurs de l'entreprise, nous avons adhéré aux grands principes du Pacte Mondial en novembre 2011. Nous avons en effet souhaité faire perdurer notre participation à cette organisation car elle est pour nous en parfaite continuité avec les valeurs de notre entreprise et notre volonté de progrès continu.

C'est donc avec une forte détermination et volonté, que nous vous soumettons notre deuxième communication sur le progrès.

Nous vous y présentons les actions mises en place dans l'entreprise, avec une attention particulière portée sur les principes suivants :

- ✓ **DROITS DE L'HOMME**
- ✓ **CONDITION DE TRAVAIL**
- ✓ **ENVIRONNEMENT**, avec un accent porté sur les principes 7 et 8 (Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement ; A entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement)
- ✓ **LUTTE CONTRE LA CORRUPTION**, principe 10 (Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin)

En tant que présidente, engagée pour l'égalité entre les personnes et le respect des droits, je renouvelle formellement mon engagement et celui de mon entreprise aux 10 principes du Pacte Mondial proposés par l'organisation des Nations Unies.

Dans le rapport joint, nous vous présentons les actions et progrès que nous avons entrepris au sein de Steam'O.

Si certaines d'entre eux restent modestes, ils représentent néanmoins une première piste de travail ainsi que notre volonté à devenir une entreprise adhérente exemplaire.



Corinne COLSON LAFON
Président Directeur Général

Les Articles du Pactes Mondial

DROIT DE L'HOMME

Principe 1 : Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme dans leur sphère d'influence ; et

Principe 2 : A veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'homme

CONDITIONS DE TRAVAIL

Principe 3 : Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective ;

Principe 4 : L'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire ;

Principe 5 : L'abolition effective du travail des enfants ; et

Principe 6 : L'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.

ENVIRONNEMENT

Principe 7 : Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement ;

Principe 8 : A entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement ; et

Principe 9 : A favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Principe 10 : Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

Notre Entreprise en quelques mots...



Notre métier :
Vous faciliter le vôtre...

Après plus de 15ans d'expérience dans le Facility management, les Services Généraux et la Maintenance Technique, nous avons décidé de créer notre société Steam'O en 2008.

UN ACTEUR SPECIALISE EN MULTITECHNIQUE ET FACILITY MANAGEMENT

Steam'O, spécialiste du Facility Management, a été développé sur les deux piliers de la gestion immobilière : **le pilotage FM et la maintenance Multitechnique**, afin de pouvoir offrir une offre complète à nos clients.

Ainsi, notre entreprise est dotée, en complément de son pôle PILOTAGE FM d'une **direction Technique**, gérant une équipe de techniciens, et des contrats en tant que mainteneur Multitechnique pour des clients de renom.

Nos cibles sont des patrimoines immobiliers complexes, comportant des activités et des processus évolués, où le savoir-faire Steam'O constitue une différence appréciée de nos clients.

NOS PRINCIPES FONDATEURS

La création de la société a été présidée par notre volonté de nous engager sur les points suivants :

- ✓ Axe client :
 - *offre garantissant une compétence technique forte au service de nos clients,*
 - *transparence contractuelle et financière de nos activités,*
 - *pilotage, communication, partenariat avec le client au service de la pérennité de ses installations et de son patrimoine,*
 - *respect à 100% des engagements contractuels.*

- ✓ Axe salariés :
 - *un management de proximité, compétent, décisionnaire, et à l'écoute,*
 - *l'inscription de notre action dans le volet social du développement durable.*

Enfin, notre stratégie de développement est fondée sur une croissance mesurée, maîtrisée, nous permettant de tenir nos engagements clients & salariés dans la durée.

DESCRIPTION DETAILLE DES ACTIONS

DROIT DE L'HOMME

En tant qu'entreprise française, exerçant sur le territoire national, l'application du droit de l'Homme ainsi que du droit du travail et des normes associées est suivi de manière rigoureuse et contrôlé par les différentes instances d'application du droit.

En outre, au-delà de ce cadre réglementaire, nous avons souhaité confirmer notre engagement dans le bien-être des collaborateurs, et dans le respect du code du travail par la rédaction d'une politique de recrutement, abordant l'ensemble de nos pratiques pour la promotion de l'égalité et de la lutte contre les discriminations.

Cette politique de recrutement sera présentée pour validation au comité d'entreprise au cours du 4^{ème} trimestre 2016.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Principe 3 : Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective ;

✓ *Elections professionnelles :*

Toujours soucieuse de conserver un climat social serein et de permettre aux collaborateurs de faire entendre leurs voix, l'entreprise a souhaité organiser, dès 2012, alors même que le seuil de 50 collaborateurs n'était pas atteint, les élections de représentants du personnel au Comité d'Entreprise.

Organisé en Délégation Unique du Personnel, les représentants du personnel ont été élus pour 4 ans. En avril 2015, le collègue cadre s'est trouvé dépourvu de représentant et des élections partielles ont été organisées dans le mois qui a suivi permettant ainsi à la CFTC de s'inscrire, auprès de notre entreprise, comme un partenaire supplémentaire dans la recherche continue de qualité de vie au travail pour chacun de nos collaborateurs.

Principe 4 : L'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire ;

Principe 5 : L'abolition effective du travail des enfants ; et

Principe 6 : L'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession

✓ *Place à la diversité !*

Notre code de déontologie se base sur les valeurs humaines et sur un ensemble de principes et de règles éthiques telles que la non-discrimination, l'impartialité ou encore la bienveillance.

A ce titre Steam'O est "engagée" en matière de RSE, ayant par exemple signé le "Pacte Mondial" et la "Charte de la diversité".

Dans cette perspective, Steam'O intègre de nouveaux collaborateurs dont les compétences, la richesse ainsi que la variété de leur parcours contribuent à l'excellence de nos réalisations chez nos clients.

Ainsi, Steam'O s'est engagé à promouvoir l'égalité des chances et la diversité sur tous les plans : diversité des profils, des origines et des parcours avec pour objectifs de :

- **Favoriser** l'intégration des travailleurs handicapés, des jeunes actifs, et des seniors.
- **Promouvoir** l'égalité entre les Femmes et les Hommes.

Chaque jour, **15 nationalités** travaillent ensemble dans un seul et même objectif : devenir un acteur incontournable sur le marché de la gestion immobilière. Cette mixité est notre richesse et favorise le partage d'expériences et de savoir-faire. Notre politique de recrutement doit donc miser sur la mixité.

Notre ambition, initiée depuis 2013, est également d'être une entreprise handi accueillante. Cette volonté se matérialise par la mise en place d'actions mobilisant plusieurs de nos collaborateurs afin que ce sujet soit partie intégrante de notre développement (recherche de partenaires, participation aux forums de recrutement spécialisés, etc...).

Nationalités présentes au 31/07/2015

Nationalités	Nombre de salariés
Algérie	5
Allemagne	1
Chili	1
Colombie	1
Congo (République Démocratique)	2
Côte d'Ivoire	1
France	118
Haiti	1
Inde	1
Italie	1
Madagascar	1
Maroc	6
Pologne	1
Sénégal	1
Ukraine	1
Total général	143

Répartition hommes/femmes au 31/07/2015

CATEGORIES	NOMBRES		
	HOMMES	FEMMES	
CADRES	23	14	37
NON CADRES	91	8	99
APPRENTIS	4	3	7
	118	25	143

CATEGORIES	HOMMES	FEMMES
CADRES	62%	38%
NON CADRES	92%	8%
APPRENTIS	57%	43%
	83%	17%

CATEGORIES	NOMBRES CADRES		
	HOMMES	FEMMES	
CDI	22	14	36
CDD	1		1
	23	14	37

CATEGORIES	NOMBRES NON CADRES		
	HOMMES	FEMMES	
CDI	58	7	65
CDD	33	1	34
APPRENTIS	4	3	7
	95	11	106

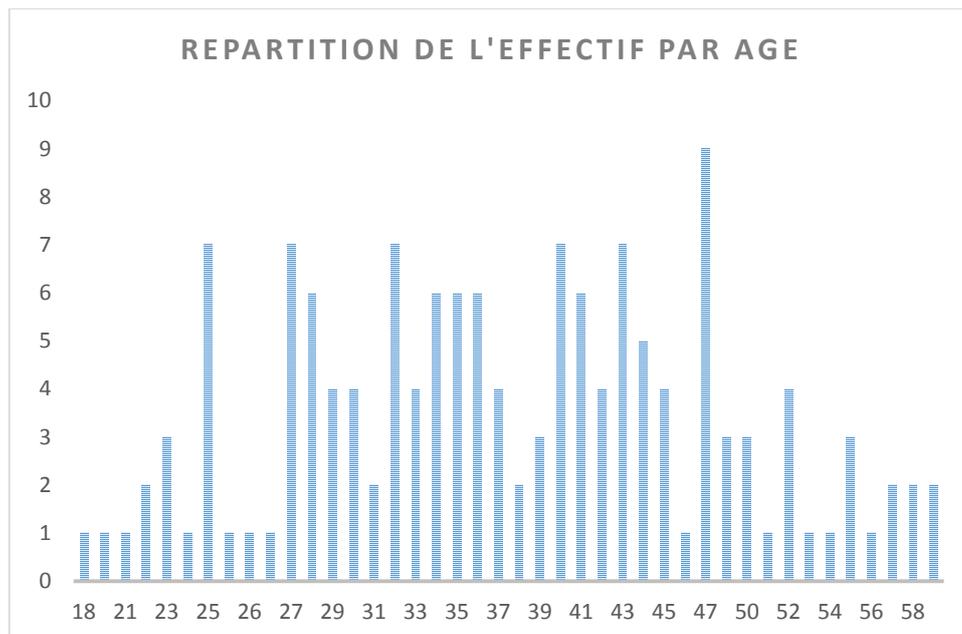
✓ *Parier à la fois sur les jeunes diplômés et les profils les plus experts*

Steam'O se revendique « **entreprise apprenante** » : nous privilégions la formation de nos équipes, et encourageons les évolutions de carrières et la mobilité interne. Et parce qu'il est tout aussi important de former de jeunes talents que de recruter les professionnels les plus expérimentés, notre parcours de formation managérial prévoit l'encadrement des jeunes arrivants. Ainsi, 11% de l'effectif de Steam'O a entre 18 et 25 ans.

6% de notre effectif est composé d'apprentis que ce soit sur les métiers techniques ou administratifs.

A l'issue de leur apprentissage, 95% de nos apprenants obtiennent un CDI dans la structure.

Enfin, 14% de l'effectif de Steam'O a 50 ans ou plus.



✓ *Nos actions en matière de handicap*

Steam'O participe à la promotion des travailleurs handicapés. Notre politique interne vise à sensibiliser nos salariés sur le recrutement des travailleurs handicapés.

Tous nos postes sont ouverts aux travailleurs handicapés.

Steam'O poursuit sa volonté d'étendre son partenariat avec différentes associations dédiées qui permettent d'accompagner les travailleurs handicapés dans leur recherche d'emploi.

ENVIRONNEMENT

PRINCIPE 8 : Entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement

✓ *Gestion des déchets*

Dans le cadre de notre activité, nous générons différents types de déchets, notamment des déchets industriels dangereux contenant des éléments polluants en concentration plus ou moins grande, que nous éliminons conformément à la réglementation, du fait des risques qu'ils présentent vis-à-vis de la santé et de l'environnement.

Nous avons ainsi mis en place un partenariat avec le collecteur Recyclum pour le traitement de ces déchets d'activité.

Concernant nos déchets de bureautique, notre partenariat avec CONIBI, spécialiste du recyclage de cartouche toner pour les imprimantes de bureau, nous a permis de recycler 30Kg de matériels usagés sur notre siège en 2014-2015. Nous visons sur 2016 la mise en place de bacs de collecte sur nos sites opérationnels et la collecte de déchets de type DEEE.

✓ *Papiers et Impression*

Dans le cadre de nos actions quotidiennes, nous utilisons uniquement du papier labellisé FSC (papier fabriqué à partir de forêts autogérées) pour l'ensemble de nos impressions. Des communications de sensibilisation à l'économie de papier par une impression réfléchie et donc modérée sont mises en place dans les signatures mails de l'ensemble de nos salariés et sur les supports d'impression.

Chaque utilisateur est identifié avec un code et un mot de passe strictement personnel ce qui permet dans le cas d'un dépassement des consommations moyennes d'identifier les raisons de l'augmentation de la consommation. La direction a diffusé une communication de sensibilisation sur l'impression "utile" auprès des salariés.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

PRINCIPE 10 : Agir contre la corruption y compris l'extorsion de fonds et les pots de vin

✓ Création d'une cellule Achat

Afin de permettre de suivre notre panel fournisseur de manière rigoureuse et objective, nous avons créé en 2015 un poste d'acheteur.

Sa mission a été d'assainir la base de nos fournisseurs, par la réalisation de consultation et la signature de contrat-cadre.

A ce jour la mission de notre service Achat a permis de centraliser les demandes d'achats de nos services et d'optimiser nos prix et contrats avec des partenaires de confiance.

Les actions de notre service Achat depuis 2015 :

- Signature de plus de dix contrats cadres
- Réduction de la base fournisseurs d'environ 50%
- Mise en concurrence systématique lors des démarrages et chaque année pour ceux qui n'ont pas de contrats
- Mise en place d'une grille d'analyse qualitative des fournisseurs
- Mise en place d'un process pour l'ouverture de nouveaux fournisseurs (process plus strict qui limite les ouvertures abusives)
- Délais de paiement identiques pour 98% des fournisseurs (45 jours nets selon loi LME), sauf exceptions particulières.

Ces actions initiées depuis 1 an nous ont permis d'assainir notre base fournisseur et ainsi de suivre au plus près les différents contrats passés avec eux (contenu de la prestation, provenance des matériaux, respect du droit par une ouverture de compte conditionnée à la remise des documents administratifs de la société, ..).



steam'o

Vous faciliter le service



Steam'O, signataire de la Charte de la Diversité



RICS

Steam'O, entreprise accréditée RICS